

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 41 (1896)
Heft: 6

Rubrik: Actes officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

perspective qui sont actuellement l'objet de travaux incessants. La carte Dufour sera rééditée probablement en trois couleurs : bleu pour les eaux, brun pour les hâchurés et noir pour les routes.

S'adressant aux délégués français, le colonel Lochmann les a priés d'user de leur influence pour obtenir l'établissement d'une carte au 1/25 000 du territoire français, carte qui rendrait de précieux services, les pays voisins de la France ayant pour la plupart adopté cette échelle.

Après cette intéressante communication, qui a été vivement applaudie, dit le *Journal de Genève* du 26 mai, les membres du congrès se sont rendus aux groupes 31 (art militaire) et 20 (géodésie et cartographie), où M. Lochmann leur a donné encore des explications. On a surtout admiré les cartes Dufour et Siegfried et le fragment du relief de la Suisse de M. Charles Perron. Cette visite s'est terminée vers 6 heures et demie, et un banquet a eu lieu à 7 heures au restaurant de l'Industrie.

ACTES OFFICIELS

Le Conseil fédéral, en date du 18 mai, a nommé instructeur d'arrondissement de la I^{re} division M. le lieutenant-colonel Alfred Audéoud, de l'état-major général.

Il l'a promu en même temps au grade de colonel d'infanterie.

Neuchâtel. — Le Conseil d'Etat a nommé le major Eugène Bonhôte, commandant du bataillon 19 élite; le major Ulysse Matthey-Gentil, commandant du bataillon 18 élite, et le major Jules-Henri Perret-Michelin, commandant du bataillon 20 landwehr.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a promu au grade de major d'infanterie M. le capitaine Eugène Mœcklin, à Zurich, pour prendre le commandement du bataillon 7 de landwehr.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Par circulaire du 10 mai, le comité central de la Société fédérale de sous-officiers, actuellement à Zurich, avise les sections qu'en vertu du § 2 du règlement sur le concours des travaux écrits, elles ont le droit de faire des propositions au sujet des questions à mettre à l'étude; en conséquence, il les invite à lui faire parvenir, jusqu'à fin juin au plus tard, les desiderata à ce sujet.
